

**AM-2023-301 temporaire**  
Publié le 3 juillet 2023

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE**



**ARRETE MUNICIPAL**

Le Maire de la Ville de MERIGNAC, Président de Bordeaux Métropole,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-18 qui confère au Maire, sous sa surveillance et sa responsabilité, le pouvoir de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

Vu l'arrêté municipal en date du 8 juillet 2020 donnant délégation à Monsieur Gérard SERVIES, Adjoint au Maire, Délégué aux Ressources Humaines-Administration Générale et Adjoint de quartier, notamment pour la signature de tous documents relevant de ces secteurs,

Considérant l'absence de Monsieur Gérard SERVIES, Adjoint au Maire, du 1<sup>er</sup> au 20 septembre 2023 inclus,

Dans un souci de bonne gestion de l'administration municipale,

**ARRETE**

**Article 1**

Durant la période d'absence de Monsieur Gérard SERVIES, Adjoint au Maire, Délégué aux Ressources Humaines-Administration générale et adjoint de quartier,

- délégation est donnée, du 1<sup>er</sup> au 20 septembre 2023, à Madame Marie-Christine EWANS, Conseillère Municipale

**Article 2**

Délégation lui est donnée pour la signature et l'expédition des affaires courantes dans ce secteur d'activités.

**Article 3**

Tous les documents signés par Madame Marie-Christine EWANS, Conseillère Municipale, dans le cadre de la présente délégation de fonction seront signés :

Pour le Maire et par délégation,  
Marie-Christine EWANS  
Conseillère Municipale

**Article 4**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

## **Article 5**

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet de la Gironde,
- publié sur le site Internet de la Ville

et dont une ampliation sera transmise aux intéressés.

Fait à MERIGNAC, le 29 juin 2023



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Alain Anziani". The signature is written over a large, stylized, handwritten letter "A" that serves as a signature mark.

**Alain ANZIANI**  
**Maire de Mérignac**  
**Président de Bordeaux Métropole**